

LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus inc.)

États financiers
30 septembre 2014

Table des matières

| | |
|--|-------------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 2-3 |
| États de la situation financière | 4 |
| États du résultat global | 5 |
| États des variations des capitaux propres | 6 |
| États des flux de trésorerie | 7 |
| Notes afférentes aux états financiers | 8-36 |

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Lamêlée Minerais de Fer Ltée (Anciennement Ressources Gimus inc.)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Lamêlée Minerais de Fer Ltée (Anciennement Ressources Gimus inc.), qui comprennent les états de la situation financière aux 30 septembre 2014 et 2013, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Lamêlée Minerais de Fer Ltée (Anciennement Ressources Gimus inc.) aux 30 septembre 2014 et 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Montréal,
Le 22 janvier 2015

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique N° A126822

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus inc.)
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
aux 30 septembre (en dollars canadiens)

| | Notes | <u>2014</u> | <u>2013</u> |
|---|-------|------------------|----------------|
| | | \$ | \$ |
| ACTIF | | | |
| Courant | | | |
| Trésorerie | 19 | 1 122 964 | 156 104 |
| Dépôts à terme, 1,15 %, échéant en 2014 et 2015 | | 756 399 | - |
| Taxes à recevoir | | 140 796 | 129 528 |
| Autres débiteurs | | 11 210 | - |
| Dépôts sur contrat | | 51 608 | - |
| Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir | | 10 891 | 12 082 |
| Frais payés d'avance | | 27 994 | 6 279 |
| | | <u>2 121 862</u> | <u>303 993</u> |
| Non courant | | | |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | 7 | 6 475 467 | 458 365 |
| Immobilisations corporelles | 8 | 2 386 | 1 385 |
| | | <u>6 477 853</u> | <u>459 750</u> |
| Total de l'actif | | <u>8 599 715</u> | <u>763 743</u> |
| PASSIF | | | |
| Courant | | | |
| Dettes fournisseurs et autres créiteurs | | 332 492 | 122 492 |
| Autres passifs | | 358 382 | - |
| Total du passif | | <u>690 874</u> | <u>122 492</u> |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital-actions | 9 | 10 103 357 | 1 310 400 |
| Bons de souscription | 10 | 163 800 | - |
| Surplus d'apport | 11 | 708 109 | 77 232 |
| Déficit | | (3 066 425) | (746 381) |
| Total des capitaux propres | | <u>7 908 841</u> | <u>641 251</u> |
| Total du passif et des capitaux propres | | <u>8 599 715</u> | <u>763 743</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 22 janvier 2015.

(s) Hubert Vallée,

Président et Chef de la direction

(s) Marc Duchesne,

Chef des finances

LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus inc.)

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 30 septembre (en dollars canadiens)

| | Notes | 2014 | 2013 |
|---|-------|--------------------|------------------|
| | | \$ | \$ |
| DÉPENSES | | | |
| Paiements fondés sur des actions | 11 | 586 577 | - |
| Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation | 7 | 458 365 | 310 585 |
| Exploration et évaluation de projets | | 297 308 | 69 693 |
| Honoraires de gestion | | 201 500 | 45 500 |
| Honoraires professionnels | | 179 503 | 67 627 |
| Relations aux investisseurs | | 98 096 | - |
| Informations aux actionnaires | | 65 817 | 27 397 |
| Frais de déplacement | | 50 391 | 3 074 |
| Charges locatives | | 31 296 | 9 000 |
| Honoraires de consultants | 11 | 11 446 | - |
| Papeterie et frais de bureau | | 11 059 | 539 |
| Frais de fiducie et d'enregistrement | | 9 246 | 5 056 |
| Assurance | | 7 841 | - |
| Taxes et permis | | 5 024 | - |
| Frais bancaires | | 888 | 606 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | 152 | - |
| Impôt de la partie X11.6 | | 107 | 2 245 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | (2 014 616) | (541 322) |
| Produits d'intérêts | | 10 150 | - |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | | (2 004 466) | (541 322) |
| Impôt différé | 14 | 264 132 | 133 165 |
| RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL TOTAL | | (1 740 334) | (408 157) |
| RÉSULTAT PAR ACTION | | | |
| Résultat de base et dilué par action | 13 | (0,026) | (0,031) |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus inc.)
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

| | Notes | Nombre d'actions | Capital-actions | Bons de souscription | Surplus d'apport | Déficit | Total des capitaux propres |
|---|-------|---------------------|-----------------|----------------------------|---------------------|-------------|----------------------------------|
| | | | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 septembre 2012 | | 13 104 000 | 1 310 400 | - | 77 232 | (338 224) | 1 049 408 |
| Résultat net et résultat global total de l'exercice | | - | - | - | - | (408 157) | (408 157) |
| Solde au 30 septembre 2013 | | 13 104 000 | 1 310 400 | - | 77 232 | (746 381) | 641 251 |
| Unités émises dans le cadre de placements privés | 9 | 15 575 000 | 1 434 500 | 123 000 | - | - | 1 557 500 |
| Actions émises dans le cadre d'un placement privé accréditif | 9 | 3 542 971 | 460 586 | - | - | - | 460 586 |
| Unités émises dans le cadre d'un placement public | 9 | 2 040 004 | 224 401 | 40 800 | - | - | 265 201 |
| Actions émises dans le cadre d'un placement public accréditif | 9 | 11 577 002 | 1 273 470 | - | - | - | 1 273 470 |
| Actions émises pour l'acquisition de droits miniers | 9 | 45 000 000 | 5 400 000 | - | - | - | 5 400 000 |
| Paiements fondés sur des actions | 11 | - | - | - | 616 477 | - | 616 477 |
| Frais d'émission d'actions | | - | - | - | 14 400 | (579 710) | (565 310) |
| Transactions avec les propriétaires | | 77 734 977 | 8 792 957 | 163 800 | 630 877 | (579 710) | 9 007 924 |
| Résultat net et résultat global total de l'exercice | | - | - | - | - | (1 740 334) | (1 740 334) |
| Solde au 30 septembre 2014 | | 90 838 977 | 10 103 357 | 163 800 | 708 109 | (3 066 425) | 7 908 841 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus inc.)

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 30 septembre (en dollars canadiens)

| | Notes | 2014 \$ | 2013 \$ |
|--|-------|-----------------|---------------|
| ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | | | |
| Résultat avant impôt | | (2 004 466) | (541 322) |
| Ajustements | | | |
| Paiements fondés sur des actions - administrateurs | | 586 577 | - |
| Paiements fondés sur des actions - consultants | | 11 446 | - |
| Paiements fondés sur des actions - relations aux investisseurs | | 18 454 | - |
| Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation | | 458 365 | 310 585 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | 276 | 215 |
| Variation nette du fonds de roulement | | | |
| Taxes à recevoir | | (11 268) | (103 259) |
| Autres débiteurs | | (11 210) | - |
| Dépôts sur contrat | | (51 608) | - |
| Crédits d'impôts à recevoir en réduction de l'exploration et l'évaluation de projets | | (10 332) | - |
| Frais payés d'avance | | (21 715) | (4 712) |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | | (76 105) | 92 066 |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | | ..(1 111 586).. | ..(246 427).. |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | | |
| Dépôts à terme | | (756 399) | - |
| Ajout aux immobilisations corporelles | | (1 524) | (1 600) |
| Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation | | (789 115) | (470 041) |
| Crédits d'impôts reçus | | 11 523 | 6 242 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement | | ..(1 535 515).. | ..(465 399).. |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | | |
| Émission d'unités de placements privés | | 1 557 500 | - |
| Émission d'actions d'un placement privé accréditif | | 620 020 | - |
| Émission d'unités de placement public | | 265 201 | - |
| Émission d'actions d'un placement public accréditif | | 1 736 550 | - |
| Frais d'émission d'actions | | (565 310) | - |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | ...3 613 961... |- |
| Variation nette de la trésorerie | | 966 860 | (711 826) |
| Trésorerie au début de la période | | 156 104 | 867 930 |
| Trésorerie à la fin de la période | | 1 122 964 | 156 104 |

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

15

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

1. STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET ENTENTE IMPORTANTE

Lamêlée Minerais de Fer Ltée (Anciennement Ressources Gimus inc.) (la «Société») est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada.

Le 20 décembre 2013, la Société a conclu une entente avec Fancamp Exploration Ltd. et Champion Iron Mines Ltd. pour acquérir 29 claims miniers sur la propriété Lac Lamêlée située dans le district de Fermont en contrepartie de:

- a) l'émission de 43 000 000 actions ordinaires à Fancamp Exploration Ltd. au prix de 0,12 \$ par action pour une valeur totale de 5 160 000 \$;
- b) l'émission de 2 000 000 actions ordinaires à Champion Iron Mines Ltd. au prix de 0,12 \$ par action pour une valeur totale de 240 000 \$;
- c) la prise en charge d'une redevance NSR de 1,5 % détenue par un tiers avec Fancamp Exploration Ltd. dont 0,5 % est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$;
- d) l'octroi d'une redevance de 1,5 % à Fancamp Exploration Ltd. dont 0,5 % est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$.

L'acquisition des claims miniers a été comptabilisée comme acquisition d'un actif, puisque ces claims miniers n'ont pas de réserves minérales ou autres entrées, ni de processus significatif qui permettrait la production de sortie et conséquemment être considéré comme une entreprise tel que définie dans IFRS 3.

L'exercice financier de la Société se termine le 30 septembre.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2014, la Société a un déficit de 3 066 425 \$ (746 381 \$ au 30 septembre 2013). Cette incertitude significative est susceptible de jeter un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 1155 rue Université, bureau 812, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables et bases d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.3 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier et sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans la catégorie prêts et créances au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou dans les produits financiers, le cas échéant.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.3 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, les dépôts à terme, les autres débiteurs et les dépôts sur contrats font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées, le cas échéant, dans les charges financières.

4.4 Résultats de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription et les options aux courtiers. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.5 Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.6 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisées en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.8) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.6 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode dégressif afin de réduire le coût jusqu'à sa valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. En règle générale, les taux d'amortissement sont les suivants :

| | Taux |
|------------------|------|
| Équipement | 20 % |
| Matériel roulant | 30 % |

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unité de génératrice de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.9 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aucune provision n'est enregistrée aux livres pour les périodes de présentation de l'information financière.

4.10 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.10 Impôt sur le résultat (suite)

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisé. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

4.11 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse le jour où l'entente est conclue.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.11 Capitaux propres (suite)

Placements accreditifs

L'émission d'actions accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accreditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions des actions accreditives sont répartis entre les actions et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société à l'intention ferme de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées à la rémunération d'options émises au courtier ainsi que le coût de la rémunération des options d'achat d'actions. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Le poste bons de souscription inclut les charges liées aux bons de souscription. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, les charges correspondantes sont transférées dans le capital-actions. Lorsque ces bons de souscription sont expirés, les charges correspondantes sont transférées dans le surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

4.12 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés, consultants et personnes fournissant des services de relations avec les investisseurs. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.12 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.13 Normes, amendements et interprétations des normes existantes

4.13.1 Normes nouvelles et normes modifiées en vigueur

Un certain nombre de normes nouvelles et de normes modifiées sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. L'information sur la nouvelle norme qui est pertinente pour la Société est présentée ci-dessous :

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)

IFRS 13 clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations plus exhaustives quant aux évaluations à la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur. Le champ d'application de l'IFRS 13 est étendu et s'applique aux éléments financiers et non financiers pour lesquels d'autres IFRS prescrivent ou permettent les évaluations de la juste valeur ou les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur, sauf dans certaines circonstances. IFRS 13 s'applique de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Ses obligations d'information n'ont pas à être appliquées aux informations comparatives au cours du premier exercice d'application. La direction a revu ses méthodologies d'évaluation et l'application de la nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur l'évaluation des justes valeurs.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Normes, amendements et interprétations des normes existantes (suite)

4.13.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. Ceux-ci seront adoptés à leur date d'entrée en vigueur.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (IAS 39). IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ces états financiers.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.10).

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

5.1 Jugements posés par la direction (suite)

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.8).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 7 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

La perte de valeur totale des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net s'élève à 458 365 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014 (310 585 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2013). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Paielements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter à la note 11).

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.5 pour plus d'information.

6. INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

| | Solde au 1 ^{er} octobre 2013 | Entrées | Dépréciation | Solde au 30 septembre 2014 |
|---------------------------|---|------------------|------------------|----------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Québec | | | | |
| Propriété Bouchard | | | | |
| Droits miniers | 3 180 | - | (3 180) | - |
| Exploration et évaluation | 455 185 | - | (455 185) | - |
| | <u>458 365</u> | <u>-</u> | <u>(458 365)</u> | <u>-</u> |
| Propriété Lac Lamêlée | | | | |
| Droits miniers | - | 5 456 393 | - | 5 456 393 |
| Exploration et évaluation | - | 1 019 074 | - | 1 019 074 |
| | <u>-</u> | <u>6 475 467</u> | <u>-</u> | <u>6 475 467</u> |
| Sommaire | | | | |
| Droits miniers | 3 180 | 5 456 393 | (3 180) | 5 456 393 |
| Exploration et évaluation | 455 185 | 1 019 074 | (455 185) | 1 019 074 |
| | <u>458 365</u> | <u>6 475 467</u> | <u>(458 365)</u> | <u>6 475 467</u> |

| | Solde au 1 ^{er} octobre 2012 | Entrées | Dépréciation | Crédits d'impôts et de droits remboursables | Solde au 30 septembre 2013 |
|-----------------------------|---|----------------|------------------|---|----------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Québec | | | | | |
| Propriété Baie Johann-Beetz | | | | | |
| Droits miniers | 300 000 | - | (300 000) | - | - |
| Exploration et évaluation | 10 210 | 375 | (10 585) | - | - |
| | <u>310 210</u> | <u>375</u> | <u>(310 585)</u> | <u>-</u> | <u>-</u> |
| Propriété Bouchard | | | | | |
| Droits miniers | - | 3 180 | - | - | 3 180 |
| Exploration et évaluation | - | 466 486 | - | (11 301) | 455 185 |
| | <u>-</u> | <u>469 666</u> | <u>-</u> | <u>(11 301)</u> | <u>458 365</u> |
| Sommaire | | | | | |
| Droits miniers | 300 000 | 3 180 | (300 000) | - | 3 180 |
| Exploration et évaluation | 10 210 | 466 861 | (10 585) | (11 301) | 455 185 |
| | <u>310 210</u> | <u>470 041</u> | <u>(310 585)</u> | <u>(11 301)</u> | <u>458 365</u> |

Toutes les charges de dépréciation (ou les reprises, le cas échéant) sont présentées dans le poste Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (Suite)

Propriété Baie Johann-Beetz

La propriété se compose de 32 titres miniers dans la Baie Johann-Beetz située au nord-est du Québec. Au cours de l'exercice précédent, la propriété a été dépréciée car d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées. De plus, les titres miniers n'ont pas été renouvelés après la date de clôture.

Propriété Bouchard

La propriété se compose de 64 titres miniers et est située à 50 km au sud-est de l'aéroport Chibougamau-Chapais près de la ville de Chibougamau, Québec. Au cours de l'exercice, la propriété a été dépréciée car d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées. De plus, les titres miniers n'ont pas été renouvelés après la date de clôture.

Propriété Lac Lamêlée

La propriété se compose de 29 titres miniers situés dans la fosse du Labrador au Québec. La propriété est sujette à deux redevances NSR de 1,5 % dont 0,5 % pour chacune est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$. (Voir note 1)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | Corporatif | Exploration | | |
|--|---------------------|-------------------|---------------------|---------------------|
| | Équipement | Équipement | Matériel roulant | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Valeur comptable brute | | | | |
| Solde au 30 septembre 2013 | - | 500 | 1 100 | 1 600 |
| Acquisition | 1 524 | - | - | 1 524 |
| Solde au 30 septembre 2014 | <u>1 524</u> | <u>500</u> | <u>1 100</u> | <u>3 124</u> |
| Cumul des amortissements | | | | |
| Solde au 30 septembre 2013 | - | 50 | 165 | 215 |
| Amortissement | 152 | 90 | 281 | 523 |
| Solde au 30 septembre 2014 | <u>152</u> | <u>140</u> | <u>446</u> | <u>738</u> |
| Valeur comptable au 30 septembre 2014 | <u><u>1 372</u></u> | <u><u>360</u></u> | <u><u>654</u></u> | <u><u>2 386</u></u> |

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

| | Exploration | | Total |
|--|-------------|------------------|--------------|
| | Équipement | Matériel roulant | |
| | \$ | \$ | \$ |
| Valeur comptable brute | | | |
| Solde au 30 septembre 2012 | - | - | - |
| Acquisition | 500 | 1 100 | 1 600 |
| Solde au 30 septembre 2013 | 500 | 1 100 | 1 600 |
| Cumul des amortissements | | | |
| Solde au 30 septembre 2012 | - | - | - |
| Amortissement | 50 | 165 | 215 |
| Solde au 30 septembre 2013 | 50 | 165 | 215 |
| Valeur comptable au 30 septembre 2013 | 450 | 935 | 1 385 |

Les charges d'amortissement sont présentées dans les postes amortissement des immobilisations corporelles (152 \$) et exploration et évaluation de projets dans les états du résultat global (124 \$), à l'exception des frais d'amortissement liés à des immobilisations corporelles utilisées pour l'exploration et l'évaluation de certains projets précis qui sont capitalisés à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation. Un montant de 247 \$ a été capitalisé à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation au cours de l'exercice.

9. CAPITAUX PROPRES

Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées et créées en nombre illimité, sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

Exercice terminé le 30 septembre 2014

- a) Le 30 octobre 2013, la Société a conclu un placement privé en émettant 3 075 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité pour un produit total de 307 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,15 \$ l'action jusqu'en octobre 2016. Un montant de 123 000 \$ a été attribué aux bons de souscription.
- b) Le 20 décembre 2013, la Société a conclu un placement privé en émettant 12 500 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité pour un produit total de 1 250 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,15 \$ l'action jusqu'en décembre 2015. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.
- c) Le 20 décembre 2013, la Société a émis 43 000 000 actions ordinaires à Fancamp Exploration Ltd. au prix de 0,12 \$ l'action pour une valeur totale de 5 160 000 \$ et 2 000 000 actions ordinaires à Champion Iron Mines Ltd. au prix de 0,12 \$ l'action pour une valeur totale de 240 000 \$ en contrepartie d'un actif d'exploration et d'évaluation.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

9. CAPITAUX PROPRES (suite)

- d) Le 30 décembre 2013, la Société a émis 3 542 971 actions ordinaires accréditives au prix de 0,175 \$ l'action pour un produit total de 620 020 \$. Une commission équivalente à 8 % du produit brut levé dans le placement privé a été payée et 205 714 options d'achat d'actions ont été octroyées aux placeurs pour compte. Chaque option d'achat d'action permet à son détenteur de souscrire à une action au prix de 0,175 \$ l'action jusqu'au 30 juin 2015. Un montant de 14 400 \$ représentant la juste valeur a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport. Un montant de 159 434 \$ lié à la portion passif a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière.
- e) Le 30 juillet 2014, la Société a conclu un placement public en émettant 2 040 004 unités au prix de 0,13 \$ l'unité pour un produit total de 265 201 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,19 \$ l'action jusqu'en janvier 2016. Un montant de 40 800 \$ a été attribué aux bons de souscription.
- f) Le 30 juillet 2014, la Société a émis 11 577 002 actions ordinaires accréditives au prix de 0,15 \$ l'action pour un produit total de 1 736 550 \$. Un montant de 463 080 \$ lié à la portion passif a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière.

Exercice terminé le 30 septembre 2013.

Aucun financement n'a été conclu au cours de l'exercice.

10. BONS DE SOUSCRIPTION

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

| | 2014 | | 2013 | |
|----------------|--------------------------------------|---|--------------------------------------|--|
| | Nombre de bons de souscription | Prix d'exercice moyen pondéré \$ | Nombre de bons de souscription | Prix d'exercice moyen pondéré \$ |
| Solde au début | - | - | - | - |
| Attribués | 8 807 502 | 0,15 | - | - |
| Solde à la fin | 8 807 502 | | - | |

Les bons de souscription émis au cours de l'année ont une valeur de 163 800 \$ calculée au moyen de la méthode résiduelle.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

10. BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit :

| Date d'échéance | Prix d'exercice \$ | 2014 | 2013 |
|------------------|--------------------------|------------------|----------|
| | | Nombre | Nombre |
| 19 décembre 2015 | 0,15 | 6 250 000 | - |
| 29 janvier 2016 | 0,19 | 1 020 002 | - |
| 29 octobre 2016 | 0,15 | 1 537 500 | - |
| | | <u>8 807 502</u> | <u>-</u> |

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à ses dirigeants, administrateurs, employés ainsi qu'à des personnes fournissant des services à la Société. En vertu de ce régime, des options d'achat d'actions peuvent être accordées de temps à autre, permettant l'achat d'un nombre variable ne devant pas viser plus de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation du capital-actions de la Société. Le prix de levée des options est égal au cours de l'action de la Société à la date d'attribution. Les options sont exerçables sur une période de 18 mois : 10 % à la date d'octroi, 15 % après 3 mois, 6 mois, 9 mois, 12 mois, 15 mois et 18 mois respectivement de la date d'octroi, valables pendant une durée maximale de 10 ans. Le 15 janvier 2014, le régime d'options d'achat d'actions a été modifié. Les options sont exerçables sur une période de trois ans : 33 % après 12 mois, 24 mois et 36 mois respectivement de la date d'octroi, valables pendant une durée maximale de 10 ans. Parmi les options en circulation, aucune n'est assujettie à une convention d'entiercement.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Le 30 décembre 2013, la Société a octroyé au courtier 205 714 options d'achat d'actions au prix de 0,175 \$ l'action valables pendant 18 mois. Ces options ont été octroyées à une valeur supérieure à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 14 400 \$ soit une juste valeur moyenne pondérée de 0,07 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt moyen pondéré sans risque de 1,13 %, volatilité moyenne pondérée prévue de 136,90 %, aucun dividende par action et durée moyenne pondérée prévue des options de 18 mois.

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le 7 janvier 2014, la Société a octroyé 2 600 000 options d'achat d'actions en faveur d'administrateurs et 1 800 000 options d'achat d'actions en faveur de consultants au prix de 0,145 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 10 % à la date d'octroi et 15 % à chaque trois mois à compter de la date d'octroi. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 616 000 \$ soit une juste valeur de 0,14 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,75 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 15 janvier 2014, la Société a octroyé 750 000 options d'achat d'actions en faveur d'administrateurs au prix de 0,19 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 135 000 \$ soit une juste valeur de 0,18 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,57 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 18 février 2014, la Société a octroyé 250 000 options d'achat d'actions en faveur d'un administrateur au prix de 0,14 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 35 000 \$ soit une juste valeur de 0,14 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,46 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 3 avril 2014, la Société a octroyé 400 000 options d'achat d'actions en faveur de consultants en relations aux investisseurs au prix de 0,16 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 64 000 \$ soit une juste valeur de 0,16 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,54 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 12 mai 2014, la Société a octroyé 1 150 000 options d'achat d'actions en faveur d'administrateurs au prix de 0,14 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 161 000 \$ soit une juste valeur de 0,14 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,4 % et durée prévue des options de 10 ans.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le 20 août 2014, la Société a octroyé 200 000 options d'achat d'actions en faveur d'un membre du comité consultatif et 150 000 options d'achat d'actions en faveur d'un consultant en relations aux investisseurs au prix de 0,10 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 35 000 \$ soit une juste valeur de 0,10 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,1 % et durée prévue des options de 10 ans.

Un montant de 586 577 \$ (nil \$ en 2013) de 11 446 \$ (nil \$ en 2013) et de 18 454 \$ (nil \$ en 2013) des paiements fondés sur les actions été comptabilisé respectivement en résultat à titre de paiement fondés sur les actions, d'honoraires de consultants et de relations aux investisseurs et porté au crédit du surplus d'apport.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

| <i>Administration</i> | 2014 | | 2013 | |
|---------------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|
| | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| | | \$ | | \$ |
| En circulation au début de la période | 750 000 | 0,10 | 750 000 | 0,10 |
| Octroyées | 7 300 000 | 0,147 | - | - |
| Expirées | <u>(500 000)</u> | 0,14 | <u>-</u> | - |
| En circulation à la fin de la période | <u>7 550 000</u> | 0,143 | <u>750 000</u> | 0,10 |
| Exerçables à la fin de la période | <u>2 510 000</u> | 0,132 | <u>750 000</u> | 0,10 |

| <i>Courtiers</i> | 2014 | | 2013 | |
|---------------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|
| | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| | | \$ | | \$ |
| En circulation au début de la période | 226 320 | 0,15 | 226 320 | 0,15 |
| Octroyées | 205 714 | 0,175 | - | - |
| Expirées | <u>(226 320)</u> | 0,15 | <u>-</u> | - |
| En circulation à la fin de la période | <u>205 714</u> | 0,175 | <u>226 320</u> | 0,15 |

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2014.

| | Options en circulation | | | Options exerçables | |
|-----------------------|------------------------|--------------------|----------------------------|--------------------|--------------------|
| | Nombre d'options | Prix d'exercice \$ | Durée de vie restante (an) | Nombre d'options | Prix d'exercice \$ |
| <i>Administration</i> | 1 100 000 | 0,10 | 3,58 | 750 000 | 0,10 |
| | 900 000 | 0,14 | 9,55 | - | - |
| | 4 400 000 | 0,145 | 7,45 | 1 760 000 | 0,145 |
| | 400 000 | 0,16 | 8,34 | - | - |
| | 750 000 | 0,19 | 9,36 | - | - |
| | <u>7 550 000</u> | | | <u>2 510 000</u> | |
| <i>Courtiers</i> | <u>205 714</u> | 0,175 | 0,75 | <u>205 714</u> | 0,175 |

Administration

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées à l'administration de 0,14 \$ (nil \$ en 2013) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

| | 2014 | 2013 |
|----------------------------------|---------|------|
| Taux de dividendes attendu | - | - |
| Volatilité moyenne attendue | 136,9 % | - |
| Taux d'intérêt moyen sans risque | 2,62 % | - |
| Durée de vie moyenne prévue | 10 ans | - |

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Courtiers

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées aux courtiers de 0,07 \$ (nil \$ en 2013) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

| | 2014 | 2013 |
|----------------------------------|---------|------|
| Taux de dividendes attendu | - | - |
| Volatilité moyenne attendue | 136,9 % | - |
| Taux d'intérêt moyen sans risque | 1,13 % | - |
| Durée de vie moyenne prévue | 18 mois | - |

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

12. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

| | 30 septembre 2014 | | 30 septembre 2013 | |
|---|---------------------|-----------------|---------------------|-----------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actifs financiers | | | | |
| Prêts et créances | | | | |
| Trésorerie | 1 122 964 | 1 122 964 | 156 104 | 156 104 |
| Dépôts à terme | 756 399 | 756 399 | - | - |
| Autres débiteurs | 11 210 | 11 210 | - | - |
| Dépôts sur contrat | 51 608 | 51 608 | - | - |
| Total prêts et créances | 1 942 181 | 1 942 181 | 156 104 | 156 104 |
| Passifs financiers | | | | |
| Passifs financiers évalués au coût amorti | | | | |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | 332 492 | 332 492 | 122 492 | 122 492 |

La valeur comptable des instruments financiers classés dans les catégories prêts et créances et passifs financiers présentée dans le tableau ci-dessus, est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 4.3 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. La note 18 fournit une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

13. RÉSULTAT PAR ACTION

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options, les bons de souscription et les options au courtier n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options, les bons de souscription et les options au courtier en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 9, 10 et 11.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire en 2014 et 2013.

| | <u>30 septembre 2014</u> | <u>30 septembre 2013</u> |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Résultat net | (1 740 334) | (408 157) |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires | 65 860 064 | 13 104 000 |
| Résultat de base et dilué par action ordinaire | (0,026) | (0,031) |

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication de ces états financiers.

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants:

| | <u>2014</u> | <u>2013</u> |
|---|--------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Résultat avant impôts | <u>(2 004 466)</u> | <u>(541 322)</u> |
| Impôts sur le résultat selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 26,9 % en 2014 et 26,9 % en 2013 | (539 201) | (145 616) |
| Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat résultant des éléments suivants : | | |
| Effet fiscal des différences temporaires non constatées | 31 625 | 14 131 |
| Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives | 340 601 | 131 295 |
| Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives | (264 132) | (133 165) |
| Paiements fondés sur des actions | 165 832 | - |
| Éléments non déductibles et autres | 1 143 | 190 |
| | <u>(264 132)</u> | <u>(133 165)</u> |

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

| | 2014 | 2013 |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Composition des impôts différés à l'état du résultat global | | |
| Naissance et renversement de différences temporaires | (372 226) | (145 426) |
| Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives | 340 601 | 131 295 |
| Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives | (264 132) | (133 165) |
| Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées | 31 625 | 14 131 |
| | <u>(264 132)</u> | <u>(133 165)</u> |

Actifs et passifs d'impôts différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants:

| | Solde au 30 septembre 2013 | Comptabilisé en résultat net | Solde au 30 septembre 2014 |
|---|----------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | (28 151) | (137 830) | (165 981) |
| Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir | (1 278) | 187 | (1 091) |
| Pertes autres qu'en capital | 29 429 | 137 643 | 167 072 |
| | - | - | - |
| Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives | - | 264 132 | - |
| Variation des impôts différés selon l'état du résultat global | - | 264 132 | - |

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

Au 30 septembre 2014, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté.

| | Fédéral | Québec |
|-------------------------------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Différences temporaires déductibles | | |
| Actifs incorporels | 2 138 | 2 138 |
| Immobilisations corporelles | 3 913 | 3 913 |
| Frais d'émission d'actions | 529 088 | 529 088 |
| Pertes autres qu'en capital | 441 805 | 446 876 |
| | <u>976 944</u> | <u>982 015</u> |

Au 30 septembre 2014, les pertes autres qu'en capital sur lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté expirent de la façon suivante :

| | Fédéral | Québec |
|------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| 2034 | <u>441 805</u> | <u>446 876</u> |

La Société dispose de crédits d'impôts à l'investissement de 3 457 \$ (987 \$ en 2013) qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à compter de 2032.

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants:

| | Solde au 30 septembre 2012 | Comptabilisé en résultat net | Solde au 30 septembre 2013 |
|---|----------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | 650 | (28 801) | (28 151) |
| Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir | (743) | (535) | (1 278) |
| Pertes autres qu'en capital | 93 | 29 336 | 29 429 |
| | - | - | - |
| Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives | - | 133 165 | - |
| Variation des impôts différés selon l'état du résultat global | - | 133 165 | - |

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

Au 30 septembre 2013, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté.

| | Fédéral | Québec |
|-------------------------------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Différences temporaires déductibles | | |
| Actifs incorporels | 2 138 | 2 138 |
| Immobilisations corporelles | 890 | 890 |
| Frais d'émission d'actions | 78 587 | 78 587 |
| Pertes autres qu'en capital | 206 106 | 225 523 |
| | <u>287 721</u> | <u>307 138</u> |

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

| | 2014 | 2013 |
|--|-----------|--------|
| | \$ | \$ |
| Activités d'investissement et de financement hors caisse : | | |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs relatifs aux actifs d'exploration et l'évaluation | 286 105 | - |
| Valeur des options émises au courtier portée au déficit et au surplus d'apport | 14 400 | - |
| Émission d'actions en contrepartie d'actifs d'exploration et d'évaluation | 5 400 000 | - |
| Crédits d'impôts à recevoir en déduction des actifs d'exploration et d'évaluation | - | 11 301 |
| Amortissement des immobilisations corporelles porté aux actifs d'exploration et d'évaluation | 247 | - |
| Juste valeur des bons de souscription | 163 800 | - |

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés des principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristique ni condition spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

16.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

| | 2014 | 2013 |
|---|---------|--------|
| | \$ | \$ |
| Paiements fondés sur des actions (résultat net) | 460 006 | - |
| Honoraires de gestion | 111 500 | 45 500 |
| Charges locatives | - | 9 000 |

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

16.1 Transactions avec les principaux dirigeants (suite)

Au 30 septembre 2014, les dettes fournisseurs et autres crédateurs incluent une somme à payer aux dirigeants de nil \$ (28 546 \$ en 2013).

16.2 Transactions avec une société contrôlée par le président sortant

La Société a encourue les charges suivantes avec une société contrôlée par le président sortant :

| | 2014 | 2013 |
|---------------------------------------|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Exploration et évaluation des projets | 179 497 | 39 845 |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | 58 300 | 162 656 |

Au 30 septembre 2014 et 2013, les dettes fournisseurs et autres crédateurs incluent une somme à payer à une société contrôlée par le président, respectivement de nil \$ et 75 779 \$.

17. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux propriétaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'il conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 9 et 19.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen de placements privés.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

18. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 12. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

18.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

Aux 30 septembre 2014 et 2013, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

| | 30 septembre | |
|--------------------|--------------|---------|
| | 2014 | 2013 |
| | \$ | \$ |
| Trésorerie | 1 122 964 | 156 104 |
| Dépôts à terme | 756 399 | - |
| Autre débiteurs | 11 210 | - |
| Dépôts sur contrat | 51 608 | - |
| Total | 1 942 181 | 156 104 |

La Société n'a pas de comptes clients. L'exposition de la Société au risque de crédit est considérée limitée. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne. Il n'y a aucun actif en souffrance mais non déprécié pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

18.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement privés et publiques suffisantes.

Par le passé, la Société a financé ses programmes d'exploration et d'évaluation et ses besoins en fonds de roulement au moyen de financements privés et de financements accreditifs.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
(Anciennement Ressources Gimus Inc.)
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2014 et 2013 (en dollars canadiens)

18. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

18.2 Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

| | 2014 | 2013 |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Moins de trois mois | | |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | 332 492 | 122 492 |
| Total | <u>332 492</u> | <u>122 492</u> |

19. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu un montant de 2 356 570 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 620 020 \$ au 31 décembre 2013 et renoncera pour 1 736 550 \$ au 31 décembre 2014 au profit des investisseurs et la direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu de un an à compter de ces dates.

Au 30 septembre 2014, la Société doit effectuer des dépenses d'exploration admissibles pour un montant de 1 343 934 \$ avant le 31 décembre 2015.

20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 4 décembre 2014, la Société a octroyé en faveur d'administrateurs et de dirigeants 500 000 options d'achat d'actions à un prix de 0,05 \$ par action, exerçable pendant 10 ans.